



CSSS – 001M
C.P. – P.L. 7
Conditions de
travail applicables
aux cadres

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Consultations particulières
Auditions publiques PL 7

Loi concernant certaines conditions de travail
applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux

Mercredi le 20 mars 2019
Salle du conseil législatif
Hôtel du Parlement

Document présenté par

L'Association des cadres supérieurs
de la Santé et des Services sociaux

18 mars 2019

Projet de loi no 7 – Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux

Commentaires de l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux :

- 1- A la lecture du fil d'information publié par Services Québec¹, ce projet de loi 7 viserait à

Corriger une erreur commise par le gouvernement libéral en 2015 lors de l'adoption de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

- 2- Ce projet de Loi 7, par ses dispositions déclaratoires à portée rétroactive a pour objet de contrecarrer les effets du jugement du 20 juillet 2017.
- 3- La Cour suprême du Canada s'est déjà prononcée sur les conditions permettant l'immixtion du pouvoir législatif dans le pouvoir judiciaire.
- 4- L'ACSSSS, au lendemain de l'adoption de la Loi 10 en 2015, s'est positionnée contre le fait d'entreprendre une démarche judiciaire envers le gouvernement québécois et plus étroitement contre le Ministère de la santé et des services sociaux. En tant que représentante des plus hauts gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, soit les cadres supérieurs et les directeurs généraux adjoints, l'ACSSSS préconise une approche basée sur la collaboration et le dialogue avec les instances décisionnelles.
- 5- En cohérence avec son positionnement antérieur, l'ACSSSS est respectueuse du devoir de réserve incombant à ses membres.

¹ Services Québec. 26 février 2019. Fil d'information. En ligne <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/article.aspx?id=Article=2702263106> (page consultée le 13 mars 2019)